
AB02100 GARDIEN D'ENFANT

Niveau 2

Responsabilité Hiérarchique

Responsable RH du projet

Responsabilité Fonctionnelle

Responsable RH du projet

Domaine Professionnel

RH & FIN

But principal

Prendre en charge des nourrissons et des enfants et veiller à leur bien-être, conformément aux normes d'hygiène et de sécurité MSF ; observer strictement le régime quotidien indiqué de manière orale ou écrite par les parents.

Responsabilités

- Prendre en charge un nourrissons/enfant pendant la journée et effectuer certaines tâches indiquées par les parents, en suivant en permanence les normes d'hygiène et les règles de sécurité. Quand on le lui demande, préparer les re-pas et planifier les activités de la journée.
- Prendre toutes les mesures possibles pour prévenir les accidents à l'intérieur comme à l'extérieur des lieux d'activité. Informer immédiatement les parents en cas d'accident (blessure, chute, intoxication, etc.), prodiguer les premiers soins et appeler le médecin si nécessaire. Contrôler la santé de l'enfant (fièvre, piqûres d'insectes, blessures, etc.) lorsque cela est demandé.
- Prendre en charge sa formation personnelle, apprendre les méthodes de développement infantile et organiser des jeux d'éveil adaptés à l'âge des nourrissons/enfants.
- Veiller à la propreté du nourrisson/enfant, sans oublier les vêtements et les chaussures ainsi qu'à la propreté de la pièce, des appareils ménagers, des jouets et autres objets à sa portée. Sur demande, repasser les vêtements d'un (ou de plusieurs) enfant(s).
- Habiller le nourrisson/enfant de manière adaptée et prendre soin de sa toilette quand il en a besoin. Lorsque c'est possible changer régulièrement les couches et donner un bain dans la journée et si nécessaire le soir.
- Utiliser les appareils ménagers pour préparer les repas des nourrissons/enfants de manière appropriée et pru-dente.
- Note : un nourrisson/enfant ne doit jamais être laissé seul, particulièrement dans son bain. Quand il/elle est au domicile des parents en leur absence, un(e) garde d'enfants ne devrait jamais ouvrir la porte à une personne non autorisée.

Éducation

- Formation pédagogique, formation d'infirmière un atout
-

Expérience

- Expérience professionnelle auprès d'enfants en crèche ou dans des familles
-
-

Generated at 2024-04-27 02:48:24 +0000

© 2024 MSF International